

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 10 Septembre 2012, à 19h35, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s:

Monsieur Johnny Pizar, Monsieur Richard D'Amour,
Monsieur Serge Tremblay, Madame Julie Grenier,

Absences : Monsieur Robert Coppenrath, Monsieur Jean-Pierre Pelletier.

Formant quorum sous la Présidence de madame la Maire Ghislaine Leblond.

Madame Manon Bergeron, agit en tant que secrétaire.

Il est ordonné par résolution du conseil municipal, ce qui suit:

1) Ouverture de la séance ordinaire du 10 septembre 2012.

Monsieur Richard D'Amour, maire suppléant souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

12 09 179

2) Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 septembre 2012

Il est proposé par la conseillère Julie Grenier, appuyé par le conseiller Serge Tremblay, et il est résolu;

Que l'ordre du jour du 10 septembre 2012, soit adopté tel que présenté.

- 1.- **Ouverture de la séance ordinaire du 10 septembre 2012.**
Mot de bienvenue par le Maire suppléant, Monsieur Richard D'Amour.
- 2.- **Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 septembre 2012.**
- 3.- **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2012.**
- 4.- **1ère période de questions.** (voir à l'endos / directives du règlement sur la période de questions)
- 5.- **Suivi de la dernière séance du conseil.**
 - 5.1 Dossier : Shazamfest
 - 5.2 Pacte rural – Projet présenté par «the Church of the Epiphany in Way's Mills ».
 - 5.3 Éléments de réflexion sur l'utilisation du Centre Communautaire de Way's Mills, les frais de location, le dépôt et les conditions applicables à la location.
- 6.- **Correspondance.**
 - 6.1 Invitations et formations
 - 6.1.1 « Le comportement éthique » offert par la Fédération Québécoise des municipalités.
 - 6.1.2 Tournée régionale de mobilisation des acteurs des MRC de l'Estrie autour de la réussite éducative.
 - 6.1.3 MRC de Coaticook – siège vacant au Comité consultatif de la forêt privée.
 - 6.1.4 Fonds Neil et Louise Tillotson – séance d'information aux organismes à la recherche de subventions.
 - 6.2 Demande d'aide financière
 - 6.2.1 ExpoArt 2012 demande d'aide financière (17, 18 novembre) et autorisation de tenir le lancement des Marchés de Noël au stationnement avec accès au centre communautaire le 13 novembre prochain.
 - 6.3 Divers
 - 6.3.1 MRC de Coaticook – demande de report d'échéance – Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook.
 - 6.3.2 Gestion des documents et des archives – résolution autorisant la destruction des documents.
- 7.- **Rapport de madame la Maire et des conseiller(ère)s.**
 - 7.1 Rapport de madame la Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres.

7.2 Rapport des conseiller(ère)s.

8.- Rapport de l'inspecteur municipal et voirie.

8.1 Dépôt du rapport mensuel.

8.2 Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour le sel de déglacage.

8.3 Autorisation des dépenses en voirie.

9.- Rapport de la directrice générale.

9.1 Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement.

9.2 Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale.

9.3 Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles, des matières compostables

9.4 Autorisation des dépenses – achat d'un projecteur et écran – Conseil sans papier.

9.5 Résolution acceptant les dépenses en voirie dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

10.- Trésorerie.

10.1 Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

10.2 Dépôt du rapport trimestriel au 31 août 2012.

11.- Divers

12.- Deuxième période de questions

13.- Levée de la séance ordinaire.

Adoptée à l'unanimité.

12 09 180

3) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2012.

Il est proposé par la conseiller Johnny Pizar, appuyé par le conseiller Serge Tremblay, et il est résolu;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2012, soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

4) 1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS.

Quelques contribuables sont présents et questionnent monsieur le Maire suppléant et madame la Maire sur les sujets suivants : le dossier du Shazamfest.

Arrivée de madame la Maire Ghislaine Leblond, il est 19h44. Elle reprend la présidence à la fin du point 4, soit la 1^{ère} période de questions.

5.1) Dossier : Shazamfest.

Ce dossier est reporté à une séance ultérieure, car il y avait absence de trois (3) conseillers la semaine dernière lors de la séance de travail.

12 09 181

5.2) Pacte rural – Projet présenté par « the Church of the Epiphany in Way's Mills »

ATTENDU la recommandation du Comité de relance de Barnston-Ouest sur ledit projet intitulé : « Réfection de l'extérieur du toit du clocher » présenté par «the Church of the Epiphany in Way's Mills»;

ATTENDU que l'objectif premier est de garder, conserver et mettre en valeur à des fins touristiques le caractère patrimonial du bâtiment « Church of Epiphany »;

ATTENDU que la présente demande vise à conserver l'intégrité de l'apparence extérieure du clocher de cette église, travaux qui consistent à corriger les déficiences structurales à la charpente du clocher;
ATTENDU que le coût total dudit projet s'élève à 28 515\$ et que l'aide financière demandée auprès du Pacte rural est de 8 400\$;

**POUR CES MOTIFS,
 IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ :**

	NOM	VOTE
Conseiller no 1	Johnny Pizar	Contre
Conseiller no 2	Richard D'Amour	Pour
Conseiller no 3	Robert Coppenrath	Absent
Conseiller no 4	Serge Tremblay	Pour
Conseillère no 5	Julie Grenier	Pour
Conseiller no 6	Jean-Pierre Pelletier	Absent
Résultats :	3 POUR	1 CONTRE

Que la municipalité à la majorité, approuve le projet intitulé « Réfection de l'extérieur du toit du clocher » tel que présenté par «the Church of the Epiphany in Way's Mills »;

Adoptée à la majorité.

5.3) Éléments de réflexion sur l'utilisation du Centre Communautaire de Way's Mills, les frais de location, le dépôt et les conditions applicables à la location.

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil, car il y avait absence de trois (3) conseillers lors de la séance de travail, la semaine dernière.

6.1.1) Invitation « Le comportement éthique » par la Fédération Québécoise des municipalités.

Les membres présents du conseil municipal, y ont déjà assisté.

6.1.2) Invitation « Tournée régionale de mobilisation des acteurs des MRC de l'Estrie autour de la réussite éducative »

Aucun membre du conseil ne peut y assister.

12 09 182

6.1.3) Invitation – MRC de Coaticook – siège vacant au Comité consultatif de la forêt privée.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Que le conseil municipal suggère le conseiller Johnny Pizar afin de combler le siège vacant au sein du Comité consultatif de la forêt privée.

Adoptée à l'unanimité.

6.1.4) Invitation – Fonds Neil et Louise Tillotson – séance d'information aux organismes à la recherche de subventions.

Madame la Maire était présente à cette séance d'information.

12 09 183

6.2.1) Demande d'aide financière – ExpoArt 2012 et autorisation de tenir le lancement de « Les Marchés de Noël ».

ATTENDU que « Les Marchés de Noël » demande à la municipalité de faire leur point de presse au stationnement du Centre Communautaire avec accès à l'édifice également, et ceci le 13 novembre prochain ;

ATTENDU que l'ExpoArt 2012, dont les responsables sont : Gaby Morin, Carole Batrie, Marcelle Brière, est une activité annuelle inscrite au sein de « Les Marchés de Noël », demande à tenir son évènement les 17 et 18 novembre prochains au Centre Communautaire ;

ATTENDU que l'ExpoArt 2012 demande une aide financière qui servira à décorer le Centre Communautaire pour la tenue de l'exposition ;

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

Que la municipalité autorise « Les Marchés de Noël » à tenir leur point de presse au stationnement du Centre Communautaire avec accès à l'édifice également, et ceci le 13 novembre prochain, sans frais de location ;

Que la municipalité autorise l'activité annuelle ExpoArt 2012 à tenir son évènement les 17 et 18 novembre prochains au Centre Communautaire et ceci sans frais ;

Que la municipalité verse la somme de 100\$ à ExpoArt 2012 en tant qu'aide financière.

Adoptée à l'unanimité.

12 09 184

6.3.1) Demande de report d'échéance – Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook

ATTENDU que le schéma de couverture de risques de la MRC a fait l'objet d'une attestation le 7 février 2007 ;

ATTENDU que la MRC a procédé à l'embauche de personnel afin de réaliser le plan de mise en œuvre ;

ATTENDU que malgré les efforts consentis, des délais imprévus sont survenus dans la réalisation de certaines actions prévues au plan de mise en œuvre ;

ATTENDU que l'article 30.1 de la *Loi sur la sécurité incendie* (L.R.Q., c. S-3.4) prévoit que le ministre peut exceptionnellement autoriser la modification d'un schéma en vigueur afin de reporter une ou plusieurs des échéances qui s'y trouvent, suite à une demande à cet effet ;

ATTENDU qu'un important travail de mise en œuvre s'est opéré sur tout le territoire conformément au calendrier de réalisation ;

ATTENDU que certains événements non prévus ont perturbé l'échéancier de certaines actions ;

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook a adopté une résolution, tel que le prévoit l'article 30.1 de la *Loi sur la sécurité incendie*, afin de présenter une demande de modification du Schéma au ministre de la Sécurité publique pour le report de certaines échéances de la mise en œuvre dudit schéma ;

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

De présenter au ministre de la Sécurité publique une demande de modification du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie en reportant l'échéance pour le plan de mise en œuvre local de la Municipalité de Barnston-Ouest uniquement pour les points suivants :

- *la mise en œuvre du programme de prévention : risques faibles et moyens ;*
- *la création de nouvelles infrastructures selon les plans de mise en œuvre locaux.*

Adoptée à l'unanimité.

12 09 185

6.3.2) Gestion des documents et des archives – résolution autorisant la destruction de certains documents

Attendu que la firme HB archivistes a effectué la gestion des archives en août 2012 ;

Attendu que ladite firme a préparé la liste des dossiers à détruire en date du 16 août dernier et ceci conformément à la Loi;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar, appuyé par la conseillère Julie Grenier, et il est résolu ;

Que le conseil municipal autorise la destruction desdits documents tel que présenté par la firme HB archivistes.

Adoptée à l'unanimité.

7.1) Rapport de madame la Maire..

Madame la maire fait part au conseil de ses diverses activités du mois.

7.2) Rapport des conseiller(ère)s.

Les conseiller(ère)s énumèrent leurs activités du mois.

8.1) Rapport de l'inspecteur municipal sur la voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur municipal pour le mois d'août 2012.

12 09 186

8.2) Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de 150TM de sel de déglacage

ATTENDU la résolution #12-08-173 mandatant la directrice générale à procéder à l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de 150TM de sel de déglacage (avec et sans le transport) et ceci auprès des cinq (5) fournisseurs suivants : Sifto, Cargill, Sel Warwick, Mines Seleine, Transport Marcel Morin.

Attendu que les soumissions devaient être reçues au plus tard le 10 septembre, 11h, et que trois (3) des fournisseurs invités ont soumissionné, à savoir :

compagnie	prix avec livraison/ TM	prix sans livraison/TM
1) Sifto	98.97\$	N/D
2) Mines Seleine	100.89\$	89.00\$
3) Sel Warwick	102.64\$	N/D

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar, appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu;

Que la municipalité octroie le contrat de fourniture de 150TM de sel de déglacage, au plus bas soumissionnaire, soit Sifto au coût de 98.97\$/TM avec livraison, plus les taxes applicables.

Que la municipalité demande à la compagnie Sifto, de favoriser les camionneurs de notre municipalité afin d'effectuer le transport.

Adoptée à l'unanimité.

12 09 187

8.3) Autorisation des dépenses en voirie.

ATTENDU que les travaux suivants seraient à faire cette année :

- Rechargement de gravier sur le ch. Wheeler (1/2 km) au coût de 13 000\$;
- Changer des calvettes sur les ch. Ball Brook et Arnold au coût de 5 000\$;
- Couper des branches aux abords des chemins au coût de 4 800\$;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu ;

Que la municipalité autorise les travaux ci-haut mentionnés totalisant 22 800\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité.

9.1) Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement pour le mois d'août 2012.

9.2) Rapport de la directrice générale

Reporté à la prochaine séance du conseil.

12 09 188

9.3) Résultat de l'appel d'offres pour la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles, et des matières compostables pour une période de deux (2) années, soit 2013-2014

ATTENDU la résolution #12-08-174 mandatant la directrice générale à procéder audit appel d'offres selon les conditions établies par le conseil municipal et ceci auprès des deux (2) entreprises suivantes :
Transport Arlie C Fearon inc, Stanley & Dany Taylor Transport inc.;

ATTENDU qu'un seul entrepreneur a déposé une soumission, soit:
« Stanley et Dany Taylor Transport inc »

ATTENDU que la municipalité doit adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et que cette conformité a été vérifiée, et ceci aux tarifs suivants :

Détails de ladite soumission pour		2013	2014
292	ordures résidentielles (13 cueillettes/an)	44.45\$/unité	44.45\$/unité
31	ordures agricoles (13 cueillettes/an)	47.07\$/unité	47.07\$/unité
292	matières compostables (33 cueillettes/an)	72.04\$/unité	72.04\$/unité

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu;

Que le conseil municipal adjuge le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à « Stanley et Dany Taylor Transport inc » pour « la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles, et des matières compostables pour les années 2013 et 2014 » qui seront effectués les jeudis, au coût total de 70 948.50\$ plus les taxes applicables.

Que la municipalité autorise madame la Maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de Barnston-Ouest tout document

et/ou formulaire donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

9.4) Achat d'un projecteur et d'un écran – Conseil sans papier

La conseillère Julie Grenier s'informerait afin de recommander ces achats.

12 09 189

9.5) Résolution acceptant les dépenses en voirie dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

ATTENDU la résolution #12-04-098, présentant au Député, Pierre Reid des travaux en rechargement (ch. Haskell) et de creusage de fossés;

ATTENDU la résolution #12-05-114, présentant au Député, Pierre Reid des travaux en rechargement, (chemins : Arnold, Bean, Buckland, Frappier, Roy Nord) car en plus de l'aide financière précédente, une aide supplémentaire était offerte;

ATTENDU que la municipalité a reçu le 29 juin dernier, une confirmation du ministère des Transports de l'obtention d'une aide financière de 21 000\$ pour la 1ère demande et la somme de 9 000\$ en tant qu'aide supplémentaire, pour un total de 30 000\$;

ATTENDU que les travaux de creusage de fossés présentés dans la première demande, ont été substitués par du rechargement sur les chemins : Corey, Ménard, Roy Nord;

ATTENDU le dépôt d'un tableau représentant les dépenses effectuées par chemins et totalisant la dépense nette de 59 105.60\$;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay, appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu;

Que la municipalité approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur lesdits chemins, dont une subvention de 30 000\$ a été confirmée par le MTQ, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que la municipalité affirme que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les chemins dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité.

12 09 190

10.1) Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

Attendu que la directrice générale a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A)	Comptes payés au 06 août - #12-08-177	41 024.48\$
B)	Dépenses incompressibles	2 377.05\$
C)	Salaires août 2012	6 675.93\$
D)	Comptes à payer au 10 septembre 2012	35 681.34\$

Attendu que la directrice générale met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,

appuyé par le conseiller Serge Tremblay, et il est résolu;

D'autoriser la directrice générale à procéder au paiement des comptes à payer (D) au montant de 35 681.34\$, tel que présenté aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

10.2) Dépôt du rapport trimestriel au 31 août 2012.

La directrice générale dépose ledit rapport.

11) Divers

Rien à signaler.

12) 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler.

12 09 191

13) Levée de la séance ordinaire du conseil municipal du 10 septembre 2012

IL EST RÉSOLU À L'UNIMITÉ ;

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 21h50.

Adoptée à l'unanimité.

MAIRE

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SEC-TRÉSORIÈRE